



**François de RUGY,
ministre d'État,
ministre de la Transition écologique
et solidaire**

**Brune POIRSON
secrétaire d'État auprès
du ministre d'État,
ministre de la Transition écologique
et solidaire**

Paris, le lundi 15 octobre 2018

Communiqué de presse

« Ensemble, continuons de recycler ! »

Brune Poirson lance une grande campagne de communication inter-filière sur le recyclage

Lors de son déplacement à Choisy-le-Roi, Brune Poirson, secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, a lancé main dans la main avec les acteurs du recyclage une campagne d'information publique qui remercie les Français pour leur action au quotidien dans le geste de tri.

Du 15 octobre au 15 décembre 2018, le ministère de la Transition écologique et solidaire, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et 13 éco-organismes de filières de recyclage lancent conjointement une grande campagne nationale audiovisuelle pour rappeler à tous l'utilité environnementale et économique du recyclage et du geste de tri qui le rend possible.

« En une année, la France produit près de 38 millions de tonnes de déchets ménagers soit presque 500 kg par personne. Autant de matières premières puisées, épuisées et jetées. Il est indispensable de passer de cette économie du jetable à une économie circulaire dans laquelle la ressource est réutilisée, recyclée, sauf que rien ne serait possible sans la mobilisation quotidienne des Français qui trient leurs déchets. » souligne Brune Poirson.

Cette campagne déployée sur différents supports (spots TV sur les grandes chaînes nationales, chroniques radio, site Internet ressource) revêt un double objectif :

- **Démontrer l'utilité du recyclage** tant sur le plan environnemental que socio-économique ;
- **Inciter les Français** à entrer dans la boucle de l'économie circulaire.

Elle vise à dépasser le simple geste de tri ou d'apport en démontrant son utilité à travers les bénéfices environnementaux et économiques du recyclage.

Le recyclage permet de réinjecter de la matière recyclée dans les processus de production de nouveaux objets plutôt que de prélever de nouvelles ressources pour fabriquer cette matière. De plus, lorsque nos déchets ne sont pas recyclables, ils peuvent être

transformés en énergie : on parle alors de valorisation énergétique.

Grâce au recyclage 22 500 000 de tonnes d'émissions de CO₂ ont été évitées en 2014.



Focus sur le spot TV – Ensemble, continuons de recycler !

Le spot publicitaire met en avant l'utilité du recyclage ainsi que son caractère **fédérateur** et **collectif**. Diffusé pendant trois semaines sur les principales chaînes françaises et sur Internet, il souligne **l'importance du geste citoyen** qui participe d'une boucle vertueuse impliquant une multiplicité d'acteurs.

Il met en avant trois symboliques pour trois acteurs essentiels :

- Les **citoyens** pour rappeler leur engagement au quotidien
- Des **entreprises** pour montrer et rappeler que ce sont elles qui sont chargées de collecter, trier, nettoyer et recycler le produit à l'issue de sa première vie.
- Un **cerf** pour symboliser les enjeux environnementaux liés au recyclage (la nature, sa biodiversité, ses ressources naturelles sont préservées)

Comme prévu dans le cahier des charges des éco-organismes fixé par le ministère de la Transition écologique et solidaire, cette campagne, d'un budget global de 3,6 millions d'euros, est pilotée par le ministère de la Transition écologique et solidaire, portée par l'ADEME et co-financée par les éco-organismes.

Retrouvez toutes les informations sur la campagne :

En consultant le **dossier de presse**

En vous rendant sur le [site Internet dédié](#)

En visionnant le [spot TV](#)

Retrouvez le communiqué de presse en ligne

Contact presse : 01 40 81 81 23
www.ecologique-solidaire.gouv.fr
[@Min_Ecologie](#)

